

# REPUBLIQUE DE GUINEE

*Travail - Justice – Solidarité*



## MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'HYDRAULIQUE ET DES HYDROCARBURES (MEHH)

### Projet Urbain Eau de Guinée (PUEG)

Financement Banque mondiale P157782 Don N°2140 -GN

**Avis d'Appel d'Offres N°01/MEHH/PUEG/2022**

## INVITATION A MANIFESTATION D'INTERET

### Avis d'appel public à manifestation d'intérêt

*Pour la Réalisation d'une mission d'ensemble portant sur : (i) L'élaboration de la lettre de politique sectorielle ; (ii) la revue des cadres juridique, réglementaire et institutionnel ; (iii) la réalisation d'une étude tarifaire et (iv) la conception d'un modèle financier, en vue de la préparation de la réforme de seconde génération du secteur de l'eau en milieu urbain de la République de Guinée.*

**Prestations de Consultant**

**Avril 2022**

49

1. La République de Guinée a obtenu en juin 2017, un don de l'Association Internationale pour le développement (IDA) d'un montant de 30 millions \$ US, en vue de financer à travers le Projet Urbain Eau de Guinée (PUEG) l'augmentation de la capacité de production d'eau et la réhabilitation des parties obsolètes du réseau de distribution ; le renforcement institutionnel du secteur de l'eau ; la réforme du secteur de l'eau urbaine et la gestion du projet.
2. Le Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures de la République de Guinée, à travers le Projet Urbain Eau de Guinée (PUEG) se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat pour la réalisation des études stratégiques préparatoires liées à la réforme du secteur de l'eau potable en milieu urbain
3. L'objectif de l'étude concernée par cet appel d'offres est de réaliser des études stratégiques du secteur urbain de l'eau potable en Guinée,
4. Dans cette optique-ci, le Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures de la République de Guinée (Client) appuyé par le PUEG lance cet appel à manifestation d'intérêt pour identifier un Consultant qui sera chargé de la réalisation d'une mission d'ensemble portant sur : (i) l'élaboration d'une nouvelle lettre de politique sectorielle ; (ii) la revue des cadres juridique, réglementaire et institutionnel) ; (iii) la réalisation d'une étude tarifaire ; et (iv) la conception d'un modèle financier pour le secteur urbain de l'eau potable.
5. Par la présente, le Client invite les consultants ou bureaux d'études qualifiés à soumettre un dossier de présélection dans le cadre de la passation de marchés de services de consultant décrit ci-dessous.
6. Les prestations du Consultant seront entre autres les suivantes, cette liste étant non exhaustive :

**Prestation 1 : Elaboration d'une Lettre de Politique Sectorielle de l'eau potable**

- a) Etat des lieux et bilan de l'hydraulique urbaine (Capacité de production mise en place - Niveau de couverture des besoins - Réalisations effectuée - Population desservie – Taux d'accès global obtenu - Gap éventuel d'investissement) ;
- b) Le point sur la mobilisation de financements dans le domaine de l'hydraulique urbaine – notamment sur les goulots d'étranglement dans le cadre politique et juridique qui freinent le financement du secteur eau ;
- c) Propositions d'amélioration du cadre législatif et réglementaire ;
- d) Diagnostic du secteur (analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) sur la base d'une méthodologie acceptable ;





- e) Détermination d'un cadre de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la lettre de politique sectorielle à travers les objectifs qui y sont fixés et les actions prévues par ladite lettre.
- f) Elaboration d'un cadre pour la projection sur une durée de 10 ans pouvant permettre l'atteinte des objectifs d'équilibre financier du secteur à moyen terme (5 à 7 ans) en matière de :
  - Mobilisation des financements prévus,
  - Paiements du service de la dette,
  - Charges d'exploitation prévues sur la période ;
- g) Définition d'un cadre de déclinaison des objectifs stratégiques et élaboration des plans d'actions concernant les objectifs de gestion visés en matière de :
  - Réduction des pertes de gestion technique et commerciale (continuité du service public de l'eau, rendements des ouvrages de production et des réseaux de distribution, transparence et traçabilité de la facturation de l'eau) ;
  - Potabilité de l'eau distribuée en conformité avec les normes officielles de référence (définition des fréquences des prélèvements et mise en place de procédures et d'équipements de collecte et d'analyse des échantillons prélevés)
  - Relations avec la clientèle (création d'un Centre d'appel, réactivité sur les réclamations des clients, etc.) ;
  - Entretien et maintenance périodiques des ouvrages et équipements par la mise en place de « Plans de Maintenance » (procédures et moyens matériels d'intervention et de contrôle) ;

### **Prestation 2 : Revue des cadres juridique, institutionnel et réglementaire du secteur urbain de l'eau**

- a) Analyse du cadre institutionnel : revue des acteurs clés-rôles et responsabilités ;
- b) Analyse du cadre juridique ;
- c) Revue du cadre réglementaire de contractualisation et des différents modèles de gestion associés : pertinence-intensité-équilibre et performances ;
- d) Analyse du dispositif administratif d'appui et de référence ;
- e) Etendue, portée et limites des politiques ;
- f) Analyse du cadre financier et fiscal applicable au secteur de l'eau ;
- g) Proposition de modèle (s) de gestion de l'hydraulique urbaine en Guinée adapté (s) et des mécanismes contractuels entre les acteurs et des projets des textes devant régir l'organisation du secteur ;

### **Prestation 3 : Réalisation d'une étude tarifaire pour le secteur urbain de l'eau**

- a) Analyse de la grille tarifaire actuellement en vigueur ;
- b) Analyse de la demande et de la segmentation de la clientèle et identification du profil et des caractéristiques-types des différents groupes de consommateurs ;
- c) Evaluation de la demande actuelle et élaboration des prévisions d'évolution de la demande globale en eau, et par groupe de clients sur un horizon temporel 10 à 15 ans ;
- d) Analyse de la capacité et la volonté de payer des abonnés et clients potentiels ;

84



- e) Proposition des scénarii de tarification et de grilles tarifaires viables, détermination de leurs impacts respectifs ainsi que des mesures d'accompagnement éventuelles, si nécessaires.

**Prestation 4 : Elaboration d'un modèle financier pour le secteur (la Société des Eaux de Guinée - SEG)**

- a) Mise à jour du modèle financier actuel de la SEG ;
  - b) Analyse financière pluriannuelle de l'évolution du secteur notamment à travers la SEG ;
  - c) Projections économiques et financières sur un horizon temporel de 10 à 15 ans ;
  - d) Simulation d'indicateurs-clés du secteur à partir de paramètres et d'hypothèses à construire, expliciter et justifier ;
  - e) Mécanismes de financement des besoins clés du secteur à long terme ;
  - f) Scénarii de sensibilité et analyse des risques ;
  - g) Formulation d'opinions factuelles ;
  - h) Proposition d'une procédure de mise à jour périodique ;
  - i) Manuel/Guide de l'utilisateur
  - j) Formation des utilisateurs ;
7. Le bureau de consultant ou le consortium sélectionné devra avoir un profil à la fois technique, juridique, économiste et financier. Le bureau de consultant devra se prévaloir d'une expérience spécifique d'au moins 10 ans dans la réalisation d'études stratégiques similaires. Les Consultants sont invitées à former ou faire appel à des sous-traitants afin de compléter l'expertise manquante. Une bonne connaissance de la République de Guinée et de l'Afrique de l'Ouest est nécessaire. Pour cela, il est fortement recommandé que les consultants fassent appel à des experts ou des bureaux locaux pour compléter leur expertise. Une partie des services devra être menée sur place, et des déplacements en République de Guinée pour les consultants internationaux sont nécessaires. Des services efficaces de gestion et d'appui permanent par le siège du bureau d'études international sont à fournir pendant toute la durée de l'exécution du projet.
8. La durée d'exécution de la mission, y compris les délais d'approbation et de validation des livrables est d'environ 6 mois (étant entendu que certaines prestations se font en parallèle).
9. Le dossier de présélection à produire en langue française est à élaborer par rapport à la structure et aux contenus ci-dessous. Les différents points sont à traiter dans l'ordre indiqué ci-après :
- (i) **Lettre d'accompagnement** indiquant le nom de la société, son adresse, la personne à contacter, son numéro de téléphone et de télécopieur et son adresse de courrier électronique ; le cas échéant, les membres du groupement sont à nommer.
  - (ii) **Présentation des entreprises** (10 pages au maximum) avec, le cas échéant, des références précises par rapport à la nature, la qualité et les tâches centrales



de l'entreprise. Dans le cas d'un groupement, la présentation de chacune des entreprises est nécessaire.

(iii) **Informations et déclarations signées :**

**a) Déclaration de soumettre une offre** au cas où le bureau serait retenu sur la liste restreinte ; dûment datée et signée par le postulant (en cas d'un groupement de consultants cet acte est à signer par le chef de file) déclarant que le consultant va soumettre une offre au cas où il est invité à participer à l'appel d'offres.

**b) Présentation des liens avec d'autres bureaux**, quelle que soit leur nature, qui pourraient donner lieu à un conflit d'intérêts dans l'exécution des services proposés ; En cas d'un groupement de consultant, **chaque membre du groupement doit fournir une déclaration y compris les sous-traitants**, dûment signé par chacun des membres.

**c) s'il s'agit d'un groupement, déclaration(s) de groupement** dûment signé par l'ensemble des participants indiquant clairement le type d'association envisagé avec des bureaux internationaux et nationaux, indiquant clairement le chef de file, et comportant les déclarations d'intention des bureaux participants (pour les partenaires nationaux une télécopie de la déclaration d'intention sera suffisante) ;

**d) Déclaration d'engagement.** Les soumissionnaires doivent être conscients du fait que des activités frauduleuses ou de corruption entraîneront la disqualification immédiate et l'exclusion de la procédure de sélection de tout candidat contrevenant aux règles d'éthique et de transparence applicables en matière de marchés publics, sans préjudice de poursuites judiciaires. En cas d'un groupement de consultants, chaque membre du groupement doit fournir une déclaration y compris les sous-traitants, dûment signées par chaque membre.

**e) Justificatifs authentifiés de la capacité financière du chef de file et de tous les membres du groupement** prouvant un chiffre d'affaires annuel d'un minimum de 1 million d'euros ou équivalent sur les 3 dernières années. En cas d'un consortium ou joint-venture, le chiffre d'affaires cumulé doit être de 2 millions d'euros ou équivalent sur chacune des 3 dernières années. En cas d'un groupement de consultants, un justificatif de la capacité financière par membre du groupement est requis. Les déclarations doivent être authentifiées par un bureau d'audits (ou commissaire aux comptes).

(iv) **Liste des missions de référence (voir modèle en annexe)** couvrant 10 ans et réalisés strictement en rapport avec les services envisagés selon le modèle fourni en annexe, prouvant l'exécution de missions similaires, ainsi que son expérience dans la région et dans le pays. Chaque référence devra être accompagnée d'une

84



attestation de bonne exécution du client concerné sur l'effectivité et la qualité des prestations fournies.

(v) **Informations sur la structure du personnel de base** (nombre/qualification et structure du personnel de base, et une liste de personnel-clé démontrant notamment l'expérience professionnelle et régionale, l'ancienneté de service dans l'entreprise, et l'expérience spécifique par rapport à la mission). Cette liste doit permettre d'apprécier de manière fondée la capacité générale de l'entreprise à mettre à disposition du personnel-clé possédant l'expérience spécifique indispensable à la mission, en cas de soumission d'une offre.

(vi) **CV détaillé sous format indiqué en annexe des membres clé de l'équipe** qui auront la charge de la mission, ainsi que les fonctions prévues. Il est demandé au personnel clé de signer ses CVs.

10. Les consultants intéressés sont priés de soumettre des documents concis, clairs et significatifs et de respecter la structure susmentionnée. La non-conformité de l'expression d'intérêt à la présente invitation et/ou la présentation d'informations fausses entraînera la disqualification du soumissionnaire. Toute information inutile ou qui ne serait pas pertinente par rapport aux éléments demandés sera pénalisée.

**Les dossiers de présélection doivent être remis au plus tard le 24 Juin 2022 à 10h30**, sous la forme suivante :

Un (1) original, trois (3) copies en format papier du dossier de présélection ainsi qu'une (2) copies électroniques sur CD, ou USB à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des  
Hydrocarbures (MEHH) Service Passation de  
Marchés sis à Almama Commune de Kaloum  
République de Guinée  
Tel : +224 622 21 80 06 Email : [boubamie074@gmail.com](mailto:boubamie074@gmail.com)

**L'ouverture des manifestations d'intérêt se fera le même jour et à 11h 30, à l'adresse indiquée ci-dessus.**

11. **La date et l'heure de remise de l'original du dossier de présélection au Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures – Service Passation de Marchés sera la date et l'heure de remise officielle de la candidature.** Les postulants qui ne respectent pas la date limite de remise des candidatures seront exclus de l'évaluation des dossiers de présélection. Les dossiers de candidature seront déposés contre remise d'un accusé de réception indiquant la date et l'heure de remise.

12. Tous les frais liés à des visites sur place, à la collecte de données/d'informations et à l'élaboration /la soumission du dossier de présélection, aux réunions, négociations etc.

87



encourues dans le cadre de la participation à la procédure de présélection seront à la charge du consultant.

13. Le Client pourra à tout moment clarifier le contenu de la présente invitation, soit de sa propre initiative, soit à la suite d'une réponse donnée à un consultant intéressé ayant demandé une précision. De telles précisions seront transmises par écrit, c.-à-d. par télécopie ou par courrier électronique, à tous les intéressés ayant informé le Client de leur participation. Toute demande de clarification ou question de la part des soumissionnaires est à effectuer sous forme écrite (Email, fax, courrier) au plus tard 15 jours avant la date limite de soumission des dossiers.
14. Il est prévu d'établir une liste restreinte comprenant au maximum six (6) consultants présélectionnés dans un délai de quatre semaines à partir de la soumission et d'inviter les consultants concernés à remettre une offre technique et financière.
15. La procédure d'évaluation de la phase de présélection se fera en conformité avec les procédures définies dans le document de Passation des Marchés : directives « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale », Édition révisée en 2014. Seules les entreprises ayant démontré de solides capacités financières et ayant remis les documents nécessaires en conformité avec les conditions exposées seront admises à l'évaluation.
16. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :
  - Le consultant devra pouvoir justifier une expérience de 10 ans minimum et une qualification pour exécuter les services presentis (prospectus, références concernant l'exécution de contrats analogues, etc.) ;
  - Le consultant devra présenter au moins 3 références antérieures des prestations similaires dans le domaine recherché. Les références des clients bénéficiaires de prestations similaires et sans équivoques seront décrites distinctement ;
  - Le consultant devra disposer des capacités techniques, d'organisation et de gestion pour une bonne exécution de la mission
  - Le consultant devra prouver, pour le bon déroulement des services, qu'il a une bonne connaissance de l'Afrique de l'Ouest, notamment de la République de Guinée. Une partie des services devra être menée sur place, et des déplacements en République de Guinée pour les Consultants internationaux sont nécessaires. Des services efficaces de gestion et d'appui permanent par le siège du bureau du Consultant sont à fournir pendant toute la durée de l'exécution du projet.
17. Les critères d'évaluation spécifiques et leur poids correspondant sont résumés dans le tableau suivant qui est la grille d'évaluation des candidats :





Critères	Maximum de points
<b>1. Preuves de l'expérience pertinente acquise par le consultant au cours des dix dernières années (expérience du bureau)</b>	<b>45</b>
1.1 Expérience dans l'exécution de missions similaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expertise dans l'accompagnement de missions de type réformes institutionnelles du secteur eau ; études organisationnelles d'opérateurs de services d'eau ; de façon générale, études relatives aux aspects juridiques, économiques, commerciaux et financiers des sociétés d'eau dans des contextes comparables (Minimum. 3 références)</li> <li>- Expertise dans la conduite d'études institutionnelles et juridiques relatives au secteur de l'eau.</li> </ul>	30
1.2 Expérience dans des pays en développement, notamment en Afrique Subsaharienne et dans les pays ouest-africains, de préférence dans le même secteur.	15
<b>2. Aptitude spécifique au projet (expérience des experts disponibles)</b>	<b>30</b>
2.1 Evaluation de l'expertise spécifique proposée pour le projet (référence est faite à la liste du personnel-clé).	20
2.2 Forme des dossiers de candidature : sont-ils complets, concis et liés au projet et clairement présentés.	10
<b>3. Méthodologie proposée</b>	<b>25</b>

18. Après l'évaluation des dossiers de présélection, **une liste restreinte sera établie qui comprendra au maximum les six (6) candidats les mieux placés (qui devront avoir atteint 70 points au minimum)**. Les bureaux / groupements retenus seront invités à soumettre une offre technique et financière ; les candidats non retenus seront informés par écrit.

19. Le Client n'est en aucun cas dans l'obligation de qualifier un consultant. L'élaboration et la remise des dossiers de présélection se font sous la seule responsabilité du

Sy



soumissionnaire, qui ne peut prétendre à ce que d'éventuelles fautes et omissions ne soient prises en compte.

20. Pendant la période comprise entre l'ouverture des dossiers de présélection et l'établissement de la liste restreinte, aucune communication de quelque nature qu'elle soit ne sera admissible à moins qu'elle ne soit engagée et encadrée à l'initiative du client et/ou de la Banque mondiale.
21. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures (MEHH) à l'adresse suivante :

Monsieur Aboubacar SOUMAH  
PRPM /MEHH Tel : +224 622 21 80 06  
Email : [boubamie074@gmail.com](mailto:boubamie074@gmail.com)  
sise à Almamy Commune de Kaloum

ou, à :

Unité de Gestion du Projet Urbain Eau de Guinée (PUEG)  
sise à Landréah Commune de Dixinn  
Tel : +224 657 33 00 62 /+224 664 26 98 03  
Email [b.s.dokore@gmail.com](mailto:b.s.dokore@gmail.com) ou [aboubasivory@gmail.com](mailto:aboubasivory@gmail.com)

**Conakry, le 24 mai 2022**

**Le Secrétaire Général**



**Ahmed Sékou KEITA**



## **Annexes**

### Déclaration d'engagement

Nous soulignons l'importance d'une procédure d'attribution libre, équitable et basée sur la concurrence, excluant tout abus. De ce fait, nous n'avons, à ce jour, ni directement ni indirectement offert ou accordé des avantages illicites à des agents de la fonction publique ou à d'autres personnes dans le contexte de notre offre, ni accepté de tels avantages, et nous n'allons pas offrir, accorder ou accepter de telles incitations ou conditions lors de la présente procédure d'attribution ou, dans le cas où notre offre serait retenue, lors de la mise en œuvre subséquente du contrat. De plus, nous déclarons qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts au sens défini dans les Règles correspondantes\*.

Par ailleurs, nous soulignons l'importance du respect des normes sociales minimum (« normes fondamentales du travail ») lors de la réalisation du -----, et nous nous engageons à respecter les normes fondamentales du travail ratifiées par la -----.

Nous informerons nos employés de leurs devoirs respectifs et de leur obligation de respecter cet engagement pris volontairement et de respecter les lois de la -----.

Nous déclarons que nous ne figurons/ qu'aucun membre du groupement ne figure sur la liste des sanctions des Nations Unies, de l'UE, -----ou du gouvernement ----- ni sur une autre liste de sanctions, et que nous le signalerons/ chaque membre du groupement le signalera sans délai au Client et à la IDA si c'était le cas à un moment ultérieur.

Nous acceptons que lors de notre enregistrement (ou lors de l'enregistrement d'un membre du groupement) dans une liste des sanctions juridiquement obligatoire pour le Client et/ou la IDA, le Client aura le droit d'exclure notre entreprise/ le groupement de la procédure d'attribution et/ou, au cas où le marché nous aurait déjà été attribué, de procéder à la résiliation immédiate du contrat, si les informations fournies dans la Déclaration d'engagement étaient objectivement fausses ou si le motif d'exclusion naît à un moment plus tard, suite à la soumission de la Déclaration d'engagement.

(Lieu)

(Date)

(Nom de l'entreprise)

Sy



**Modèle de référence**

Réf. n° : 1		Intitulé du projet						
Intitulé du projet ... de l'entité juridique (postulant)	Pays	Montant total du projet en US Dollars	Part obtenue par l'entité juridique (%)	Quantité de personnel fournie (hommes mois)	Nom du Client	Source du financement	Date (début/fin)	Nom des membres éventuels du consortium
...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Description détaillée du projet</b>								
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif du projet</li> <li>• Activités principales du projet</li> <li>• Résultats achevés</li> </ul>								
<b>Nature des services fournis par l'entité juridique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités exécutées par le soumissionnaire</li> <li>• Fonction des experts (par exemple chef de mission, économiste)</li> </ul>								

*cf*



Modèle CV

<b>Titre du Poste et No.</b>	{par ex. K-1, chef d'équipe}
<b>Nom de l'expert:</b>	{Insérer le nom complet}
<b>Date et lieu de naissance:</b>	{jour/mois/année} et lieu
<b>Nationalité/Pays de résidence</b>	

**Education :** {Résumer les études universitaires et autres études spécialisées suivies, en indiquant le nom de l'école ou université, les années d'étude et les diplômes obtenus}

---

**Expérience professionnelle pertinente à la mission :** {Dresser la liste des emplois exercés depuis la fin des études, dans un ordre chronologique inverse, en commençant par le poste actuel; pour chacun, indiquer les dates, le nom de l'employeur, le titre professionnel de l'employé et le lieu de travail ; pour les emplois des dix dernières années, préciser en outre le type de travail effectué et fournir, le cas échéant, les noms des clients à titre de références. Les emplois tenus qui sont sans rapport avec la mission peuvent être omis.}

<b>Période</b>	<b>Nom de l'employeur, titre professionnel/poste tenu. Renseignements sur contact pour références</b>	<b>Pays</b>	<b>Sommaire des activités réalisées, en rapport avec la présente mission</b>

**Affiliation à des associations professionnelles et publications réalisées :**

---

**Langues pratiquées (indiquer uniquement les langues dans lesquelles vous pouvez travailler):**

---

**Compétences/qualifications pour la mission :**

<b>Tâches spécifiques incombant à l'expert parmi les tâches à réaliser par l'équipe d'experts du Consultant:</b>	<b>Référence à des travaux ou missions antérieures illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées</b>
--	---

87

<i>{Liste des livrables/tâches en référence dans lesquelles l'expert sera engagé}</i>	

**Renseignements pour contacter l'expert :** (courriel....., téléphone)

**Certification :**

Je, soussigné, certifie que le présent CV me décrit fidèlement, ainsi que mes qualifications et mon expérience professionnelle ; je m'engage à être disponible pour réaliser la mission, au cas où le contrat serait attribué. Toute fausse déclaration ou renseignement fourni incorrectement dans le présent CV pourra justifier ma disqualification ou mon renvoi par la Banque, et/ou des sanctions par la Banque.

Date  
*{jour/mois/année}*

---

Nom de l'expert

Signature

Date  
*{jour/mois/année}*

---

Nom du représentant autorisé du Consultant

Signature (la même personne qui est signataire de la Proposition)

